



Les messages

*L'irréversible internationalisation
des collectivités territoriales*



www.proyectoallas.net



Ciudades al mundo



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



Con el apoyo de la UE

L'irréversible internationalisation des collectivités territoriales

1.

L'action internationale des collectivités territoriales: pas un pas en arrière

L'émergence des collectivités territoriales, ainsi que de leurs réseaux, sur la scène internationale est un processus en pleine expansion qui se généralise rapidement. Aujourd'hui, une collectivité territoriale ne peut exercer pleinement ses compétences, fournir des services publics, faire la promotion de sa capacité productive ou développer un modèle de ville ou de territoire qu'elle veut développer, sans entrer dans une dynamique de relations avec des acteurs de l'étranger. Les relations internationales sont aujourd'hui, pour toute ville, municipalité ou territoire, un espace vital d'apprentissage et d'opportunité.

2.

L'action internationale n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour renforcer un territoire et sa population

L'objectif final de l'action internationale à laquelle participe une collectivité territoriale devra être l'amélioration des conditions de vie de ceux qui vivent sur son territoire. Les collectivités territoriales devront garantir que les relations internationales contribuent à faire de leur territoire un espace plus solidaire, plus soutenable et plus attractif. Les initiatives et échanges internationaux devront garantir des résultats et des impacts concrets.

3.

Le cadre juridique et institutionnel de l'action internationale des collectivités territoriales devrait être revu

Dans la plupart des pays, les cadres juridiques et institutionnels en vigueur ne reflètent pas de manière adéquate la réalité de l'action extérieure des collectivités territoriales et devraient, de ce fait, être révisés. Bien que, dans les faits, cela n'ait pas empêché de la pratiquer, l'amélioration des dispositions légales est nécessaire pour offrir à l'action internationale une plus grande sécurité juridique et pour garantir en retour sa viabilité face aux changements de l'administration locale et nationale. Un cadre légal adéquat pourrait faciliter l'établissement de conventions et d'accords avec les partenaires étrangers.

L'irréversible internationalisation des collectivités territoriales

4.

Dans l'internationalisation territoriale, il est souhaitable de se coordonner entre différents niveaux de gouvernement

Il est nécessaire de générer les conditions favorables pour que l'action internationale des collectivités territoriales se fasse dans un environnement de collaboration avec les autres niveaux de gouvernement, le pouvoir législatif et les organismes internationaux. Des mécanismes non hiérarchisés sont nécessaires pour garantir la coordination et la cohérence entre eux, en respectant en même temps l'autonomie des collectivités territoriales. Une articulation correcte permettra d'intégrer les thèmes urbains et territoriaux aux agendas globaux.

5.

De la réactivité et l'improvisation à une politique publique d'internationalisation stratégique

Pour offrir une véritable valeur ajoutée et avoir des perspectives d'impact et de soutenabilité, les relations internationales d'une ville ou d'un territoire doivent se situer dans un cadre stratégique explicite. Il est important que l'activité internationale passe par des actions isolées, spontanées et charnières autour de projets concrets, vers une politique publique attachée à la spécificité du territoire et sa planification stratégique. L'internationalisation ne doit plus être le produit d'une volonté personnelle ou l'idée d'un maire ou d'une autorité du moment. Comme toute politique publique, cette dernière requiert des ressources adaptées pour se développer de manière professionnelle et efficiente. Pour cela, il est nécessaire de compter sur des bureaux et un personnel formé, des ressources techniques et un financement, ainsi que de mécanismes d'évaluation des résultats et de leur impact. La professionnalisation de l'action extérieure exige en outre que les différents départements des collectivités territoriales aient des espaces et des canaux de communication interne et de coordination pour éviter la dispersion et la démultiplication. Les relations internationales dans une collectivité territoriale doivent être une thématique transversale à toute l'administration.

6.

Les relations internationales d'un territoire doivent se construire avec ses habitants

La collectivité territoriale ne peut être l'acteur unique de l'internationalisation d'un territoire. Pour pouvoir transformer son action internationale en une politique publique, elle devra intégrer et articuler les différents acteurs (société civile, leaders d'opinions, milieu académique et secteur privé) qui opèrent sur le territoire. Il est indispensable que la collectivité territoriale développe et maintienne des espaces de dialogue multi-acteurs sur les sujets internationaux afin de donner une permanence, une légitimité et une soutenabilité au processus. Pour cela, non seulement les mécanismes de participation citoyenne dans le domaine de l'internationalisation sont nécessaires, mais également des instruments adaptés d'articulation des acteurs à travers des projets concrets, de transparence et obligeant à rendre des comptes. Assumer cette approche implique de reconnaître l'internationalisation comme étant un sujet de l'agenda public et par là-même un exercice de gouvernance publique. Alors que la voix des pouvoirs locaux sonne de plus en plus fort sur la scène internationale, l'écho de son message ne parvient pas clairement aux citoyens. Aucune stratégie d'internationalisation ne pourra réussir si on ne parvient pas à informer et à sensibiliser la population des bénéfices qu'ils pourraient en tirer. Il est nécessaire de faire parvenir les messages clefs aux principaux acteurs, construire des alliances et générer de la confiance. Les nouvelles technologies de l'information et les réseaux sociaux sont des outils à haut potentiel pour sensibiliser et informer de l'importance des villes et des collectivités territoriales dans le monde.

7.

L'action internationale est bien plus que de la coopération et de l'aide au développement

Pendant de nombreuses années, les relations internationales des collectivités territoriales se comprenaient et se limitaient à la dénommée « Coopération décentralisée », c'est-à-dire, les relations de collectivité territoriale à collectivité territoriale canalisées prioritairement au travers de projets. Mais cela n'est guère plus qu'une parmi de nombreuses modalités d'action avec l'étranger. Ainsi, aujourd'hui ces différents outils cohabitent, la coopération décentralisée, les actions connues comme diplomatie des villes et d'autres thèmes d'action internationale qui dépassent la vision initiale de la coopération pour le développement. Dans le catalogue des actions internationales on trouve aujourd'hui des initiatives en faveur de la paix, des politiques locales sur la thématique migratoire, des programmes de promotion économique, des outils pour l'attractivité territoriale en matière de tourisme, de sport, d'investissements, d'événements, de la culture et des talents, ainsi que des réponses concrètes en cas d'urgences ou de catastrophes.

L'irréversible internationalisation des collectivités territoriales

8.

Plus que se concurrencer, les collectivités territoriales doivent coopérer de manière horizontale, solidaire et avec des bénéfices mutuels

Les relations entre les collectivités territoriales de différents pays doivent être focalisées sur la coopération plus que sur la concurrence. Même si certaines institutions locales s'efforcent d'attirer sur leurs territoires des investissements et des visiteurs, il y a beaucoup plus d'espace et de potentiel dans une relation de collaboration basée sur des liens horizontaux et de solidarité réciproque. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques et la construction d'alliances pour le renforcement des politiques publiques locales sont des sources d'apprentissage mutuel. Cependant, au-delà de l'échange, il faut valoriser l'apport qualitatif du lien entre territoires, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en place des actions conjointes qui provoquent des changements concrets des conditions locales. Le travail en réseaux est plus approprié pour cela. Les autorités, fonctionnaires, techniciens et experts des collectivités territoriales peuvent tirer avantage à travailler en communautés virtuelles qui leur permettent d'échanger des informations et d'additionner les efforts pour des causes communes.

9.

L'incidence politique des collectivités territoriales se renforce avec le travail en réseau

Les gouvernements locaux obtiennent de plus en plus de reconnaissance sur la scène internationale comme étant des acteurs clef dans les processus de développement. Néanmoins, leur capacité d'influencer les agendas globaux est toujours faible. C'est pour cela qu'aujourd'hui ils dédient des efforts importants vers les actions de lobbying et d'incidence politique, pour gagner du terrain, obtenir de la visibilité et être considérés un peu plus comme des acteurs de la scène internationale et en particulier auprès de l'Organisation des Nations Unies. Une ville ou un territoire par lui-même, aussi grand soit-il, possède une capacité limitée d'influencer l'agenda global. Nonobstant, être acteur de l'agenda global n'est pas le seul fait d'être « reconnu » ou « écouté » par d'autres, cela nécessite de tisser des alliances qui permettent de générer la masse critique nécessaire pour en participer et avoir une incidence sur la prise de décision sur les problématiques qui les intéressent, c'est pourquoi il est indispensable de travailler en réseau.

10.

L'action internationale pour des territoires plus attractifs, plus solidaires et plus durables

Face aux défis urbains qu'affronte la planète, l'action internationale, la coopération entre les territoires et le travail en réseau permettent d'amplifier la diffusion et la mise en marche de bonnes pratiques dans la construction de territoires plus attractifs, plus solidaires et plus durables. En ce sens, pour être attractifs, les collectivités territoriales devront surpasser l'étroite vision du « marketing » et de la publicité comme moyens pour se positionner dans le monde. Plus qu'un slogan ou marque, un territoire construit son attractivité sur la base d'un modèle et basé sur une identité collective. De la même manière, la durabilité n'est pas une étiquette. Nous parions sur des collectivités territoriales et une citoyenneté engagée et active dans la promotion de la justice sociale et environnementale, où la culture est un pilier fondamental de ce développement. Face aux défis économiques, sociaux, culturels et environnementaux, il faut mettre en avant la construction d'une citoyenneté active et la participation de tous les acteurs du territoire en approfondissant l'exercice de la démocratie, du traitement égalitaire et du Droit à la ville.

11.

L'action internationale devra servir à construire le modèle de territoire dont nous rêvons

Le futur de la planète se joue aujourd'hui dans les villes et zones urbaines. Pour cela, l'action internationale des collectivités territoriales est un instrument pour stimuler l'esprit critique et le débat public face à la pauvreté, les inégalités, l'exclusion sociale, tout comme les défis de la soutenabilité et du respect des diverses cultures.

Le nouveau millénaire urbain exige un nouveau modèle territorial, qui fasse le pari d'un vrai développement plus durable, solidaire, juste, soutenable pour l'environnement, multiculturel et égalitaire entre les hommes et les femmes, qui garantissent le Droit à la ville de toutes les personnes. Si l'action internationale de la collectivité territoriale ne contribue pas à impulser ce modèle, l'effort sera alors vain. L'action internationale des collectivités territoriales sera utile seulement si elle ouvre des opportunités pour garantir à sa population une vie digne.

12.

L'internationalisation stratégique des villes d'Amérique Latine : une tâche à accomplir

Bien que l'Amérique latine traverse un processus accéléré d'urbanisation, celui-ci n'a toujours pas été accompagné par l'internationalisation de ses collectivités territoriales. Quelques villes ont réussi à se démarquer, mais la grande majorité ne compte pas encore de politiques de relations internationales stratégiques et à long terme. Il y a beaucoup de potentiel pour améliorer l'articulation entre les collectivités territoriales et les réseaux de ville comme Mercociudades, Redcisur, FLACMA et le projet AL-LAs. La célébration de la conférence Habitat III à Quito présente une opportunité en ce sens. Pour l'internationalisation des gouvernements locaux, l'Amérique Latine a l'Europe comme alliée, et particulièrement l'Espagne et la France, avec qui des relations historiques ont été tissées entre autorités sub-nationales. Le projet AL-LAs est parvenu à consolider cette relation en donnant à ses membres des outils concrets pour renforcer les liens internationaux et partager des expériences entre collectivités locales des deux continents.

La irreversible internacionalización de los gobiernos locales

Coordinación General AL-LAs



CDMX
CIUDAD DE MÉXICO



Proyecto financiado con el apoyo de la UE

Socios



Colaboradores



Aliados

